

États financiers
31 décembre 2023

Fonds équilibré Lysander-Canso



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds équilibré Lysander-Canso (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 mars 2024

Fonds équilibré Lysander-Canso

États financiers au 31 décembre 2023

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds équilibré Lysander-Canso

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	84 142 873 \$	41 927 564 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 125 697	3 723 252
Intérêts courus	193 802	96 115
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	33 790	3 349
Remboursements à recevoir	1 081	853
Dividendes à recevoir	31 491	29 918
Souscriptions à recevoir	458 432	170 442
Montant à recevoir des courtiers en placement	7 522	116 049
Total de l'actif	85 994 688 \$	46 067 542 \$
Passif		
Charges à payer	83 237 \$	51 235 \$
Rachats à payer	18 163	16 672
Montant à payer à des courtiers en placement	1 093 477	–
Total du passif	1 194 877 \$	67 907 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84 799 811 \$	45 999 635 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	16 981 056 \$	7 206 369 \$
Série F	67 818 755	38 793 266
Total de l'actif net	84 799 811 \$	45 999 635 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	888 200	408 850
Série F	3 224 978	2 002 016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	19,12 \$	17,63 \$
Série F	21,03	19,38
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	79 365 017 \$	42 916 285 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	957 449 \$	461 548 \$
Revenu de dividendes	901 651	798 947
Autres revenus	10 307	5 422
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(551 837)	2 459 738
Profit net (perte nette) de change réalisé	(8 476)	(127 590)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	164	(263)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	30 441	3 310
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 776 781	(2 771 279)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	7 116 480 \$	829 833 \$
Charges		
Frais de gestion	643 624 \$	402 748 \$
Frais d'administration du Fonds	27 762	21 989
Frais de dépôt	18 632	18 471
Coûts de transaction	10 204	24 031
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	4 843	3 978
Frais de garde	3 613	908
Honoraires d'audit	1 974	4 695
Charge (économie) liée aux frais juridiques	872	(995)
Frais liés au comité d'examen indépendant	314	157
Frais bancaires	36	18
Charges diverses	–	1 849
Charge (économie) liée aux droits réglementaires	(50)	465
Charge (économie) liée à la TVH	(2 422)	(2 273)
Total des charges d'exploitation	709 402 \$	476 041 \$
Retenue d'impôt	39 178 \$	21 574 \$
Total des charges d'exploitation nettes	748 580 \$	497 615 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 367 900 \$	332 218 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	1 092 043 \$	(21 869) \$
Série F	5 275 857	354 087
Variation du total de l'actif net	6 367 900 \$	332 218 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	1,73 \$	(0,06) \$
Série F	2,01	0,21

Fonds équilibré Lysander-Canso

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	45 999 635 \$	39 011 905 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 367 900	332 218
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 058 466) \$	(745 178) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(7 667)	(1 698)
À partir des gains en capital nets	–	(2 112 213)
Total des distributions	(1 066 133) \$	(2 859 089) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	10 218 703 \$	1 510 799 \$
Série F	30 979 883	9 770 110
Produit total	41 198 586 \$	11 280 909 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(1 505 998) \$	(1 415 653) \$
Série F	(7 113 630)	(3 054 753)
Coût total	(8 619 628) \$	(4 470 406) \$
Distributions réinvesties		
Série A	81 937 \$	319 638 \$
Série F	837 514	2 384 460
Total des réinvestissements	919 451 \$	2 704 098 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	38 800 176 \$	6 987 730 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	84 799 811 \$	45 999 635 \$

Série A

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	7 206 369 \$	7 250 710 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 092 043	(21 869)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(111 998) \$	(95 229) \$
À partir des gains en capital nets	–	(342 027)
Total des distributions	(111 998) \$	(437 256) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 218 703 \$	1 510 799 \$
Coût des parts rachetées	(1 505 998)	(1 415 653)
Distributions réinvesties	81 937	319 638
Total des opérations sur les parts rachetables	8 794 642 \$	414 784 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	9 774 687 \$	(44 341) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	16 981 056 \$	7 206 369 \$

Série F

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	38 793 266 \$	31 761 195 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 275 857	354 087
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(946 468) \$	(649 949) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(7 667)	(1 698)
À partir des gains en capital nets	–	(1 770 186)
Total des distributions	(954 135) \$	(2 421 833) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 979 883 \$	9 770 110 \$
Coût des parts rachetées	(7 113 630)	(3 054 753)
Distributions réinvesties	837 514	2 384 460
Total des opérations sur les parts rachetables	24 703 767 \$	9 099 817 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	29 025 489 \$	7 032 071 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	67 818 755 \$	38 793 266 \$

Fonds équilibré Lysander-Canso

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 367 900 \$	332 218 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	164	(99)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	551 837	(2 459 738)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(5 766 577)	2 795 310
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(164)	263
Achat de placements	(60 004 689)	(27 493 678)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	23 004 120	20 598 519
Charges à payer	32 002	4 838
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(30 441)	(3 310)
Intérêts courus	(97 687)	(29 955)
Dividendes à recevoir	(1 573)	(25 684)
Montant à recevoir des courtiers en placement	108 527	(116 049)
Montant à payer à des courtiers en placement	1 093 477	–
Remboursements à recevoir	(228)	(853)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(34 743 332) \$	(6 398 218) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(146 682) \$	(154 991) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	40 910 596	11 120 717
Montants payés au rachat de parts rachetables	(8 618 137)	(4 458 455)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	32 145 777 \$	6 507 271 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	– \$	(164) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(2 597 555)	109 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	3 723 252	3 614 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	1 125 697 \$	3 723 252 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	859 762 \$	431 593 \$
Dividendes reçus	900 078	773 263
Retenue d'impôt	39 178	21 574
Intérêts versés	36	18

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (18,8 %)		
574 400 Aegis Brands Inc.	2 184 866 \$	195 296 \$
35 300 Air Canada	584 452	659 757
112 324 Bird Construction Inc.	738 894	1 617 466
17 928 Bombardier Inc.	468 906	953 949
195 000 Canfor Pulp Products Inc.	1 091 287	351 000
71 700 Cenovus Energy Inc.	547 766	1 583 136
114 100 Cineplex Inc.	1 152 068	955 017
29 023 Enbridge Inc.	1 235 274	1 384 397
3 455 958 FLINT Corp.	1 210 380	86 399
11 900 Linamar Corp.	475 156	761 838
12 300 Magna International Inc.	831 201	962 967
76 346 Société Financière Manuvie	1 500 767	2 235 411
78 571 MDA Ltd.	1 099 994	905 138
10 940 Ovintiv Inc.	93 356	636 270
1 131 Postmedia Network Canada	2 375	1 600
35 650 SNC-Lavalin	1 139 427	1 520 829
41 900 Transcontinental inc., cat. A	731 789	574 030
7 162 X-Spectrum 1 Inc.	35 094	1 934
9 505 X-Spectrum 2 Inc.	13 592	–
50 984 Pages Jaunes Limitée	718 200	574 590
Total	15 854 844 \$	15 961 024 \$
Titres à revenu fixe canadiens (48,7 %)		
56 000 Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juillet 2025, 144A (\$ US)	87 688 \$	83 333 \$
446 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	434 516	417 038
140 000 Bell Canada, 4,75 %, 29 septembre 2044	126 776	134 577
5 000 Bombardier Inc., 7,5 %, 1 ^{er} février 2029 (\$ US)	6 419	6 719
10 000 Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	7 000	10 055
73 000 Bombardier Inc., 7,875 %, 15 avril 2027, 144A (\$ US)	93 690	96 529
21 469 000 Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	19 580 426	19 978 759
2 073 000 Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2030	1 738 654	1 741 397
13 100 000 Canada, 0,75 %, 1 ^{er} février 2024	12 836 507	13 056 285

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (48,7 %)			
<i>(suite)</i>			
176 000	Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	147 579	153 863
134 000	Cogeco Communications Inc., 5,299 %, 16 février 2033	134 000	136 265
226 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	201 091	151 985
28 375	Canadien Pacifique (amort.), 6,91 %, 1 ^{er} octobre 2024	34 535	28 528
348 000	Enbridge Inc., 4,57 %, 11 mars 2044	311 972	315 879
35 000	Enbridge Inc., 4,87 %, 21 novembre 2044	31 648	33 223
127 246	FLINT Corp., 8 %, 23 mars 2026	127 247	107 989
36 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	36 000	37 526
90 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, obligations à taux variable, 21 mars 2024 (CDOR trimestriel +314)	90 000	90 455
123 000	GE Capital Canada, 5,73 %, 22 octobre 2037	125 645	128 264
9 000	Hertz Litigation, Hertz, 5,5 %, 15 octobre 2024 (\$ US)	–	327
16 683	Autoroute 407 (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	22 131	19 190
109 000	Autoroute 407, garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	167 942	138 306
335 000	Loblaws, 6,50 %, 22 janvier 2029	367 983	363 674
200 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	200 000	156 328
32 000	Metro inc., 4,657 %, 7 février 2033	32 000	32 379
37 400	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	48 388	38 370
331 000	Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 3 avril 2049	320 802	291 185
209 000	Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26 mars 2048	229 522	189 973
200 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026-2081	199 500	151 483

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
108 000	Banque Royale du Canada, 4,64 %, 17 janvier 2028	108 000	108 869
351 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,109 %, 22 décembre 2025	351 000	349 403
700 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,256 %, 21 décembre 2026	700 000	702 898
40 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (LIMEAN trimestriel +25) (\$ US)	32 206	48 268
240 000	Rogers Communications Inc., 6,75 %, 9 novembre 2039	278 449	274 236
50 000	SNC-Lavalin, 7 %, 12 juin 2026	50 400	51 417
9 000	Sobeys Inc., 5,79 %, 6 octobre 2036	9 659	9 329
101 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	100 739	106 801
137 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	142 193	155 224
888 000	Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	889 710	888 907
257 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	270 819	272 568
69 000	Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 4,50 %, 15 janvier 2030	69 000	65 205
92 000	Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 5,625 %, 15 juin 2025	96 521	92 395
Total		40 838 357 \$	41 215 404 \$
Actions européennes (6,0 %)			
690 359	BT Group PLC	1 437 877 \$	1 445 264 \$
73 660	Commerzbank AG, actions ordinaires	1 147 076	1 162 198
115 607	NatWest Group PLC, CAAE parrainé	1 008 921	859 685
44 453	UniCredit S.p.A.	1 281 477	1 595 397
Total		4 875 351 \$	5 062 544 \$
Titres à revenu fixe étrangers (2,8 %)			
82 000	AMC Entertainment Holdings, 7,5 %, 15 février 2029, 144A (\$ US)	98 144 \$	75 327 \$
64 000	American Airlines Inc., 8,5 %, 15 mai 2029, 144A (\$ US)	87 973	89 320
122 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028, 144A (\$ US)	154 562	148 511
13 000	Gannett Holdings LLC, 6,0 %, 1 ^{er} novembre 2026, 144A (\$ US)	16 352	15 209

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (2,8 %)		
<i>(suite)</i>		
33 000	GE Capital Corp., obligations à taux variable, 5 mai 2026 (SOFR trimestriel +64,161) (\$ US)	43 311
87 000	Hertz, 5,0 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	94 412
13 000	Hertz Litigation, Hertz, 6 %, 15 janvier 2028 (\$ US)	1 588
71 000	Latam Airlines Group, 13,375 %, 15 octobre 2029, 144A (\$ US)	107 485
364 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,5 %, 3 février 2025	355 040
548 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	499 080
144 000	MetLife Global Funding I, 2,45 %, 12 janvier 2029	132 075
8 000	Navient Corp, 5,625 %, 1 ^{er} août 2033 (\$ US)	8 684
27 000	SES SA, 5,3 %, 4 avril 2043, 144A (\$ US)	26 978
1 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	1 170
40 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,75 %, 15 novembre 2030, 144A (\$ US)	56 860
250 000	UBS Group AG, 3,091 %, 14 mai 2031-2032, 144A (\$ US)	281 390
22 000	United Airlines Inc., 4,625 %, 15 avril 2029 (\$ US)	27 207
261 626	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	328 980
86 756	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	110 580
Total	2 394 757 \$	2 403 207 \$
Obligations indexées sur l'inflation (3,6 %)		
2 559 907	Obligations à rendement réel du Canada, 4,0 %, 1 ^{er} décembre 2031	3 069 656 \$
Total	2 947 305 \$	3 069 656 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (2,0 %)		
363 702	First National, TH LNH, obligations à taux variable (98004947), 1 ^{er} janvier 2027 (CDOR mensuel -11)	362 050 \$
148 660	I.G. Investment, TH LNH (97521826), 1,49 %, 1 ^{er} mai 2027	139 268

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
1 212 603	Merrill Lynch, TH LNH (98004816), obligations à taux variable (CDOR mensuel +20), 1 ^{er} novembre 2026	1 206 276
Total	1 703 975 \$	1 707 594 \$
Actions privilégiées (0,4 %)		
410	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1	212 351 \$
7	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2	3 626
57 500	M Split Corp., 7,50 %, 1 ^{er} décembre 2024, série C	87 687
Total	537 081 \$	303 664 \$
Placements privés (2,3 %)		
27 317	Green Timbers LP (amort.), 6,838 %, 30 juin 2037	30 987 \$
1 327 000	Honda Canada Finance Inc., obligations à taux variable, 26 février 2024 (CDOR trimestriel +9)	1 327 137
47 000	Produits Kruger inc., 5,375 %, 9 avril 2029	42 535
35 340	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	36 381
115 260	North Battleford Power L.P (amort.), 4,958 %, 31 décembre 2032	115 658
50 711	ORNGE Issuer Trust (amort.), 5,727 %, 11 juin 2034	52 842
194 882	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	191 443
142 000	Toyota Credit Canada Inc., 2,31 %, 23 octobre 2024	138 948
Total	1 976 258 \$	1 935 931 \$
Actions américaines (14,7 %)		
6 264	Apple Inc.	1 592 930 \$
1 704	GE Healthcare Technologies Inc.	174 024
5 112	General Electric	861 768
46 000	Hertz Global Holdings Inc.	631 277
34 600	Intel Corporation	2 296 459
17 200	Kraft Heinz Co.	840 121
5 400	Meta Platforms Inc.	2 524 611
49 800	Spirit Aerosystems Holdings Inc.	2 090 402

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2023

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions américaines (14,7 %)		
<i>(suite)</i>		
96 200 Traeger Inc.	313 992	346 884
22 600 Verizon Communications Inc.	1 235 476	1 125 373
Total	8 237 089 \$	12 483 849 \$
Total du portefeuille (99,3 %)		
	79 365 017 \$	84 142 873 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1,3 %)		1 125 697 \$
Autres actifs moins les passifs (-0,6 %)		(468 759)
Actif net		84 799 811 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-valeur) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	7 mars 2024	\$ CA	1 589 152 \$	\$ US	1 175 000 \$	0,739	0,755	33 790 \$

Note

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds équilibré Lysander-Canso (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 mars 2009, laquelle a été ultérieurement modifiée en déclaration de fiducie cadre et mise à jour en date du 8 décembre 2011, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds équilibré Lysander ». Le 31 mars 2009, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 23 décembre 2011, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 31 décembre 2015, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds équilibré Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2024.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart

acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix

observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait un montant de 105 766 \$ (31 décembre 2022 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2022 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions,

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2023, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une

voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts en circulation, au début	408 850	385 358
Émission de parts rachetables	557 299	82 278
Rachat de parts rachetables	(82 365)	(77 230)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	4 416	18 444
Parts en circulation, à la fin	888 200	408 850

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts en circulation, au début	2 002 016	1 540 426
Émission de parts rachetables	1 534 179	488 095
Rachat de parts rachetables	(352 755)	(151 316)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	41 538	124 811
Parts en circulation, à la fin	3 224 978	2 002 016

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Au 31 décembre 2023, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 9,3 % dans le Fonds (31 décembre 2022 – 15,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le gestionnaire a versé 241 546 \$ (31 décembre 2022 – 152 059 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2023, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 25 984 \$ (31 décembre 2022 – 14 182 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	33 505 483 \$	– \$	1 934 \$	33 507 417 \$
Titres à revenu fixe	–	50 331 792	–	50 331 792
Actions privilégiées	87 687	–	215 977	303 664
Total	33 593 170 \$	50 331 792 \$	217 911 \$	84 142 873 \$
<hr/>				
Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	24 818 368 \$	– \$	35 094 \$	24 853 462 \$
Titres à revenu fixe	36 675	15 414 549	–	15 451 224
Options	1 275 876	–	–	1 275 876
Actions privilégiées	69 000	–	278 002	347 002
Total	26 199 919 \$	15 414 549 \$	313 096 \$	41 927 564 \$
<hr/>				
Aux			31 décembre 2023	31 décembre 2022
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3				
Solde, au début			313 096 \$	312 268 \$
Achats			–	–
Ventes			–	–
Transferts entrants			–	–
Transferts sortants			–	–
Profits et pertes réalisés			–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements			(95 185)	828
Solde, à la fin			217 911 \$	313 096 \$

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 517,93 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 155,38 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 63 706 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 517,93 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 155,38 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 1 088 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 788 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exposition au risque de crédit		
AAA	47,9 %	14,1 %
AA	1,3	0,9
A	4,2	8,5
BBB	3,9	6,3
BB	0,9	1,9
B	0,9	1,3
CCC	0,1	0,2
Sans notation	0,6	1,1

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	18 163 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	83 237	–
Montant à payer à des courtiers en placement	1 093 477	–	–
Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	16 672 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	51 235	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2023	14 641 353 \$	26 252 102 \$	9 438 337 \$
31 décembre 2022	2 269 021	6 731 115	6 451 088

Fonds équilibré Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2023 et 2022

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 1 233 757 \$ (31 décembre 2022 – 631 113 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exposition au risque de change		
Dollar américain	18,0 %	25,7 %
Autres	5,0	6,6

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,2 % (31 décembre 2022 – 0,3 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2023, environ 39,9 % (31 décembre 2022 – 57,6 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 690 554 \$ (31 décembre 2022 – 1 323 817 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited